

Déploiement du THD

Faire disparaître la fracture numérique en déployant le très haut débit sur l'ensemble du territoire est un véritable enjeu d'avenir et de compétitivité pour la Dordogne. Dans cette perspective, le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit à tous les Périgourdins, à l'horizon 2025 : 100 % du territoire, 100 % fibre optique 100% réseau public.

La construction du réseau public de fibre optique en Dordogne

Le Département s'est fixé comme priorité n°1 l'accès de tous les Périgourdins au très haut débit. Le Syndicat Mixte Périgord Numérique a été créé pour concrétiser cette ambition. L'objectif est de répondre aux besoins actuels et aux usages à venir pour les foyers et l'ensemble des acteurs du territoire. Périgord Numérique est en charge du déploiement, de la mise en œuvre et de la gestion du très haut débit sur le département de la Dordogne. Il est présidé par Germinal PEIRO, président du Conseil départemental.

Le projet de Périgord Numérique

L'accès à internet est de nos jours indispensable, tant pour les entreprises et les services publics que pour les citoyens. Mais il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir un accès Internet pour être connecté. Le débit joue un rôle essentiel. Et il existe aujourd'hui des inégalités dans ce domaine. C'est pourquoi, le Conseil départemental a fait du numérique une de ses priorités stratégiques. Pour passer du haut au très haut débit et atteindre ses objectifs, le Département a confié la conception et la réalisation du réseau départemental à Périgord Numérique qui déploie la fibre optique.

La nécessité d'un réseau public pour couvrir l'ensemble de la Dordogne en 2025

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté en 2014, fixe les grandes lignes directrices et les principales orientations de la politique numérique du territoire. Le champ d'action de Périgord Numérique y est complémentaire aux investissements privés, ceux-ci ne couvrant que partiellement le territoire. En effet, la Dordogne est partagée en deux zones :

- › une **zone d'intervention publique** pour laquelle **Périgord Numérique construit un réseau public**, ouvert à tous les opérateurs, dont le but est de desservir tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains.
- › une **zone d'intervention privée** (zone AMII-Appel à Manifestation de l'Intention d'Investissement) représentant 14 communes et sur laquelle l'opérateur **Orange** s'est engagé à assurer le déploiement du FttH (Fiber to the Home – la fibre à la maison) avec une couverture totale en 2022. Il s'agit du territoire de l'ancienne Communauté d'agglomération périgourdine et de la ville de Bergerac.



Pour savoir si vous bénéficiez de la fibre optique ou si c'est en cours de déploiement, rendez-vous sur le site reseaux.orange.fr ↗.

Il suffit d'indiquer l'adresse postale exacte et la réponse vous sera immédiatement donnée pour savoir si vous êtes éligible ou si ça le sera prochainement. Une fois le raccordement à la fibre effectuée et votre offre souscrite, il est conseillé de [tester le débit](#) ↗ régulièrement pour faire remonter les différents écarts de débit qui peuvent exister.

Le Schéma directeur a été révisé en mars 2019 avec pour objectif d'accélérer les déploiements et d'assurer une couverture intégrale du territoire en Très Haut Débit (THD) d'ici fin 2025.

Le nouveau SDTAN est basé sur les 4 axes suivants :

Un réseau 100% public,

Le tout F T T H (100% FTTH),

Le raccordement des entreprises (100% des entreprises raccordées),

Un chantier réduit à 4 ans, soit pour tous et partout en 2025.

450 millions d'Euros d'investissement portés par Périgord Numérique pour la fibre optique

Pour le département de la Dordogne, le déploiement de la fibre jusqu'à toutes les habitations va concerner plus de 228 000 locaux. La construction du réseau qui représente au total 450 M€ de travaux, financés à hauteur de 64 M€ par le Conseil départemental, doit être réalisée à l'horizon 2025.

Au préalable, Périgord Numérique a mené des opérations de montée en débit pour un montant de 31,6 M€ afin de permettre à plus de 200 communes périgourdines d'accéder à un ADSL de qualité et même au VDSL. Ces travaux permettent aux habitations de disposer de débits pouvant atteindre 22 Méga pour l'ADSL et 90 Méga pour le VDSL, en attendant l'arrivée de la fibre. Les infrastructures de transport déployées dans le cadre de ces opérations sont réutilisées pour la construction du réseau de fibre optique.

Vers une téléphonie mobile de meilleure qualité

Le Conseil départemental est co-leader du comité directeur Téléphonie Mobile de la Dordogne avec la Préfecture et Périgord Numérique. Les membres de ce comité sont, notamment, les associations de maires. Concrètement, Périgord Numérique et la Préfecture recensent les besoins identifiés par les maires. Ils complètent ces demandes avec des enquêtes terrains avec le soutien des communes et communautés de communes concernées. Ensuite, il y a une série d'échanges avec les opérateurs, les dossiers techniques et financiers concernant les implantations de nouveaux pylônes, notamment dans le cadre du New Deal.

Le comité a également un rôle consultatif auprès de France Mobile : de contrôle, de suivi et de prise d'information des actions des opérateurs dans le cadre de leurs engagements New Deal.

Pour finir, les demandes sont déposées dans le cadre des appels à projets annuels à l'Agence du Numérique – direction France Mobile, après avis et priorisation du comité de la Dordogne en lien <https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lavenir-en-grand/deploiement-du-thd?>

permanent avec France Mobile. C'est France Mobile qui prend les décisions finales.

De cette organisation, efficace en pragmatisme, a résulté pour la Dordogne, sous l'impulsion de Périgord Numérique avec l'accompagnement résolu du Département et la collaboration active de la Préfecture de la Dordogne, l'obtention de l'implantation (demande actée, lancée, en cours de réalisation, livrée ou mise en service) de plus de 55 pylônes sur la Dordogne en 3 ans, un nombre très haut dessus de la moyenne des territoires concernés par le New Deal et les appels à projets précédents.



Le très haut débit, c'est quoi ?

Le très haut débit est un accès à internet performant. Il permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court de manière fluide. Ce débit qui s'exprime en « bit » par seconde, est l'unité de mesure qui permet d'évaluer la quantité de données susceptibles de circuler dans un réseau. Aussi, plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données est rapide.

Aujourd'hui, un débit supérieur à 30Mbit/s est considéré comme du très haut débit.

La fibre optique est une technologie qui propage les données numériques à la vitesse de la lumière :

-->Un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum.

-->Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

Le réseau de fibre optique est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre jusqu'à la maison).

Internet : quelles alternatives pour le Très Haut Débit en Dordogne ?

Pour apporter le très haut débit à tous, la Dordogne s'appuie en priorité sur la fibre optique jusqu'à l'abonné (F T T H). Et pour cause : c'est la technologie la plus performante - elle procure des débits d'au moins 100 Mbit/s- et la plus durable - elle est installée pour au moins 50 ans.

Pour des raisons historiques inhérentes à la conception même des réseaux télécoms, certains foyers périgourdin n'ont pas accès à une connexion ADSL performante. Dans ce cas et en attendant l'arrivée de la fibre optique jusqu'à l'abonné, les solutions alternatives (Satellite, 4G...) constituent une option à privilégier afin d'améliorer le débit disponible au sein de chaque domicile.

En 2015, Périgord Numérique a recensé environ 34 994 lignes considérées comme bas débit (moins de 3 Mb/s). Le Département et Périgord Numérique ont initié dès 2015 des travaux de montée en débit permettant d'apporter des connexions Haut et Très Haut Débit (VDSL) à 30 723 foyers soit plus de 200 communes concernées. Ce programme de montée en débit a permis de réduire significativement la fracture numérique constatée sur certains territoires ruraux.

Malgré ces investissements conséquents (31,6M d'€), certains foyers périgourdin ne disposent <https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lavenir-en-grand/deploiement-du-thd?>

pas encore d'une connexion internet performante à leur domicile. Dans ce cas, 3 solutions alternatives doivent être attentivement étudiées, facilitant les usages d'internet au quotidien :

- › Le satellite
- › La 4G fixe
- › Le Très Haut Débit Radio (une zone expérimentale depuis février 2019)

Périgord Numérique propose une aide permettant de financer l'acquisition de matériel et l'installation pour recevoir le Haut Débit via les technologies alternatives.

